



Vendredi 22 janvier 2021

**Le CNPA signe le Manifeste « Commerce et Service Responsable » :  
Les services de l'automobile et de la mobilité, 1<sup>ère</sup> filière à s'engager dans une démarche  
d'amélioration continue en faveur d'un commerce et d'un service responsable**

*Le CNPA signe ce vendredi 22 janvier, au ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, le Manifeste Commerce et Service Responsable, aux côtés de 45 membres du Collectif Génération Responsable, présidé par Jocelyne Leporatti. La signature du Manifeste, placée sous le Haut Patronage et en présence d'Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale, solidaire et responsable, parachève le déploiement d'une démarche d'amélioration continue en faveur d'un commerce et service responsable, initiée en 2019 par le CNPA, qui place les services de l'automobile et de la mobilité comme la première filière à s'engager et à adopter une démarche structurée dans ce domaine.*

Cet événement, organisé à l'occasion de la remise des Labels « Commerçant responsable » et la signature du Manifeste « Commerce et Service Responsable », est l'occasion de rappeler l'action forte depuis 2019 du CNPA pour accompagner les métiers des services de l'automobile et de la mobilité vers un développement durable et responsable. L'engagement en faveur de la transition écologique et sociétale des métiers fait partie intégrante de la stratégie du CNPA depuis plusieurs années, face aux défis écologiques et sociétaux majeurs à l'œuvre.

Cette manifestation confirme également une nouvelle fois la belle dynamique du Collectif Génération Responsable dont le CNPA est fier d'être partenaire depuis 2019. La démarche de labellisation initiée par le CNPA aux côtés du Collectif avance à grands pas : **une phase de test du référentiel et du dispositif de labellisation a été menée fin 2020 auprès de 12 entreprises adhérentes du CNPA parmi des métiers différents** (concessionnaire VP, Poids Lourds, 2 roues, réparateur, contrôle technique, centre VHU, centre de lavage, loueur...). Le bilan est extrêmement positif puisque **7 entreprises sont à présent labellisées**. Il est à constater que **la démarche est adaptée et déclinable à l'ensemble des différents métiers des services de l'automobile et de la mobilité**.

Pour les entreprises, la labellisation est avant tout une démarche de progrès qui leur permet de s'engager dans un processus vertueux de transformation et d'innovation répondant aux enjeux écologiques, sociaux et sociétaux. Cette labellisation garantit aux consommateurs mais également aux parties prenantes l'engagement de l'entreprise labellisée.

La manifestation se clôt par la signature du Manifeste Commerce et Service Responsable en présence des 45 membres du Collectif Génération Responsable, parmi lesquels le CNPA. Parmi les 41 enseignes du retail signataires, 10 sont d'ores et déjà des entreprises des services de l'automobile et de la mobilité, et adhérentes du CNPA. **Le CNPA proposera à ses adhérents de signer ce Manifeste**, qui confirme la mobilisation et l'engagement des entreprises des services de l'automobile et de la mobilité pour prendre une part active à la transition écologique et sociétale.

RETROUVEZ TOUTS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR [WWW.CNPA.FR](http://WWW.CNPA.FR), RUBRIQUE « PRESSE »

## **> À propos du CNPA**

*Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5ème branche économique de France avec 150 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.*

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR [WWW.CNPA.FR](http://WWW.CNPA.FR), RUBRIQUE « PRESSE »